

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 15 novembre 2021 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00 à la salle Amicale

Sont présents :

MADAME : Valérie Gagnon

MESSIEURS : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sebastien Grondin, René Breton, Dominic Parent

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière et monsieur Éric Guay responsable des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance du conseil
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
13. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 376 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires pour l'année financière 2022
14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt no 377 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par les travaux sur la route 216 ouest et route Townline.
15. Fixer les dates des séances 2022
16. Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2022-6 décembre 2021 à 18h30
17. Fixer le taux d'intérêt pour 2022
18. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ainsi que la déclaration des intérêts pécuniaires des personnes liées.
19. Conseil des aînés de la MRC des Appalaches -cotisation annuelle
20. Offre d'emploi -Secrétaire trésorière-poste temporaire à durée indéterminée.
21. Fermeture du bureau municipal les mardis de novembre et décembre

TRANSPORT

22. Entente pour les travaux du talus-Nouveau Parc industriel

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. Comité consultatif d'urbanisme – nomination d'un membre citoyen
24. Demande de dérogation min., lot 4 449 052-projet abri pour les loisirs

HYGIÈNE DU MILIEU

25. Demande de prix pour la vidange des fosses septiques hors périmètre urbain en 2022

LOISIRS ET CULTURE

26. Lancement du Canada en Fête 2022-date limite 22 novembre 2021-
27. Demande de remboursement frais de non-résident hockey
28. Demande d'Opération Nez-rouge 2021
29. Entente avec la Commission scolaire des Appalaches (CSA) concernant le projet de construction de l'abri pour les loisirs

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 261-11-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL

La séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 15 novembre 2021 est enregistrée et elle disponible au public sur demande.

ADOPTION DES MINUTES DU 4 OCTOBRE 2021

- 262-11-21 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

- 263-11-21 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS

Adm. gén. :	47,992.08\$
Incendie :	4,501.38
Sécurité :	34,791.57
Voirie :	346,492.09
Hygiène du milieu :	15,199.86
Urbanisme :	1,621.91
Loisirs :	12,483.13
Salaires :	22,802.32

TOTAL :	485 884.34\$
---------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

264-11-21

Proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

La correspondance est disponible au bureau pour consultation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Madame Gosselin fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Monsieur Marc-André Routhier informe le conseil de l'organisation des activités suivantes : Marché de Noël(27 novembre 2021) et défilé de Noël (le 19 décembre 2021).

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le responsable des travaux publics fait son rapport des travaux réalisés au cours du mois d'octobre et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

265-11-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 1230.54\$ incluant les taxes soit versé à la FQM pour les frais de l'adhésion annuelle.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 376 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

266-11-21

AVIS DE MOTION est donné par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 376 ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires) pour l'année financière 2022.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

***AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT NO 377 AUX FINS D'AUTORISER ET DE
REMBOURSER LES DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LES
TRAVAUX SUR LA ROUTE 216 OUEST ET ROUTE TOWNLINE.***

267-11-21

AVIS DE MOTION est donné par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement d'emprunt 377 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par les travaux sur la route 216 ouest et route Town line.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

FIXER LES DATES DE SÉANCES 2022

268-11-21

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires pour 2022, à savoir :

11 janvier
8 février
8 mars
5 avril
3 mai
7 juin
5 juillet
9 août
6 septembre
4 octobre
8 novembre
6 décembre

QUE les séances soient tenues au Centre culturel – salle l'Amicale à compter de 19h00.

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

***FIXER LA DATE DE LA PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2022***

269-11-21

Proposé par MME Valerie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires 2022 soient présentées et adoptées le 6 décembre 2021 à 18h30 à la salle l'Amicale.

FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR 2022

270-11-21

Proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le taux d'intérêt pour les arrérages de taxes soit fixé à 12 % pour l'année 2022.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL ET DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES PERSONNES LIÉES

Tel que prévu à l'article 358 de la Loi sur les élections et référendum municipaux ; les six élus suivants remettent leur déclaration de mise à jour à la directrice générale :

Madame Valérie Gagnon
Madame Andréa Gosselin
Monsieur Marc-André Routhier
Monsieur Dominic Parent
Monsieur Richard Lefrançois
Monsieur René Breton

CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES

271-11-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 40 \$ soit remis et que monsieur Richard Lefrançois représente la municipalité sur ce comité.

OFFRE D'EMPLOI -SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE-POSTE TEMPORAIRE À DURÉE INDÉTERMINÉE.

272-11-21

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que offre d'emploi soit publié aux endroits habituels pour le poste temporaire de secrétaire trésorière pour une durée indéterminée.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LES MARDIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

273-11-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé au public les mardis de novembre et décembre afin de permettre à la directrice générale de disposer de plus de temps pour travailler les dossiers municipaux en l'absence de la chargée de projet/secrétaire trésorière.

TRANSPORT

ENTENTE POUR LES TRAVAUX DU TALUS-NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot 5 861 102 du cadastre du Québec et sur lequel elle vient de faire construire un bassin de rétention;

ATTENDU QU'Argo PG est propriétaire du lot 5 861 103 du cadastre du Québec;

ATTENDU QU'un talus mitoyen sur la ligne séparant les deux lots a dû être aménagé après les travaux de construction du bassin de rétention et sera à l'usage exclusif de la Municipalité;

ATTENDU QU'Argo PG souhaite obtenir une permission de procéder éventuellement l'aménagement d'une entrée charretière sur le lot;

ATTENDU QUE les parties souhaitent convenir d'une entente d'occupation formelle;

274-11-21 Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière pour l'organisation d'une journée en 2022.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse, et Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisées à signer les documents relatifs à cette entente d'occupation pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION D'UN MEMBRE CITOYEN

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.1 du règlement numéro 179 constituant le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité prévoit que celui-ci se compose de deux (2) résidents de la Municipalité et que M. Jean-Luc Routhier représentant citoyen a mis fin à ses fonctions à l'été 2021 ;

275-11-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la candidature de M. Roger Cyr comme membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'une durée de deux (2) ans à compter de ce jour.

DEMANDE DE DÉROGATION MIN., LOT 4 449 052-PROJET ABRI POUR LES LOISIRS

Nature de la demande :

-Réduire à 0.m la marge arrière prescrite à 8.5m minimum en prévision de pouvoir fermer le tout et inclure à la superficie du bâtiment existant.

Règlements et articles :

Règlement de zonage 175, TABLEAU 5.5.1

276-11-21 Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que cette demande de dérogation au règlement de zonage numéro 175 Tableau 5.5.1, relativement à la propriété du lot 4 449 052, soit acceptée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

HYGIÈNE DU MILIEU

DEMANDE DE PRIX POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES HORS PÉRIMÈTRE URBAIN EN 2022

277-11-21 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyée par MME. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds demande des prix pour la vidange des fosses septiques hors périmètre urbain pour l'années 2022.

LOISIRS ET CULTURE

LANCEMENT DU CANADA EN FÊTE 2022-DATE LIMITE 22 NOVEMBRE 2021-

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande de financement pour un projet de 5000\$ ou moins à LANCEMENT DU CANADA EN FÊTE 2022 ;

278-11-21

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière pour l'organisation d'une journée en 2022.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette demande de financement pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS DE NON-RÉSIDENT HOCKEY

279-11-21

Proposée par MME Valerie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité rembourse les montants suivants aux demandeurs :

- 790.50\$ à madame Geneviève Breton pour les frais de non-résident encourus auprès de la municipalité d'East-Broughton pour le hockey et du Centre Excellence de hockey pour 3 enfants

-433.50 à madame Lysanne Lagacé pour les frais de non-résident encourus auprès de la municipalité d'East-Broughton pour le hockey pour 2 enfants.

--790.50\$ à madame Jessica Bisson pour les frais de non-résident encourus auprès de la municipalité d'East-Broughton pour le hockey.

DEMANDE D'OPÉRATION NEZ-ROUGE 2021

280-11-21

Proposé par MME Valerie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 100\$ soit remis à l'organisme.

ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES (CSA) CONCERNANT LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ABRI POUR LES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE municipalité a informé la Commission scolaire des Appalaches du projet de construction d'un abri pour les loisirs situé à proximité de l'école La Passerelle et qu'une copie a été remise des plans pour construction du 29 octobre 2021 préparés par Eric St-Laurent et l'ingénieur M. André Mercier;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux bâtiments sont nécessaires pour protéger les équipements (tubes à neige et autres) et qu'ils seront utiles pour les usagers de l'école pour tout autre activité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande à la Commission scolaire des Appalaches l'autorisation d'occuper la superficie identifiée sur le plan du terrain préparé par monsieur Eric St-Laurent le 29 octobre 2021 pour ériger la remise et une nouvelle galerie :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura la responsabilité de l'entretien de la remise ;

281-11-21

Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds soumette une demande d'aide financière pour un montant de 10 000\$ à la Commission scolaire des Appalaches pour la réalisation du projet de construction de l'abri pour les loisirs.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse, et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière -trésorière, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette demande de financement pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

282-11-21

Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h34.

Andréa Gosselin
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale /
greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière